



Municipalité

de et à

1880 Bex

Bex, le 2 novembre 2022

Monsieur le Syndic,
Madame et Messieurs les Municipaux,

Vous êtes convoqué à une séance du Conseil communal

**le mercredi 16 novembre 2022, à 19h00,
à la Grande Salle de Bex.**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Communications du Président
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance
4. Rapport des commissions
 - 4.1. Sur le préavis n° 2022/15 « Organisation d'un concours d'architecture et de paysage à deux degrés pour la construction d'un nouveau collège sur le site scolaire du Pré-de-la-Cible »

Rapporteur pour la commission ordinaire *Mme Jannick Badoux*
Rapporteur pour la commission des finances *Mme Anna Russo*
 - 4.2. Sur le préavis n° 2022/16 « Vente partielle de la parcelle n° 2220 à ACOMET SA – AXOMET SA »

Rapporteur pour la commission ordinaire *M. Marc Mundler*
Rapporteur pour la commission des finances *M. Dario Bucci*
 - 4.3. Sur le préavis n° 2022/17 Retrait du Plan Partiel d'Affectation « Embouchure de l'Avançon », objet du préavis n° 2018/01 approuvé par le Conseil communal le 16 mai 2018

Rapporteur pour la commission ordinaire *Mme Gaëlle Valterio*
5. Motions, postulats, interpellations
6. Communications de la Municipalité
7. Vœux et demandes de renseignements

Président du Conseil communal



Philippe Sarda

AVIS IMPORTANT

Les excuses, pour quel motif que ce soit, doivent impérativement être annoncées au secrétariat municipal d'ici au lundi 14 novembre 2022 à 11h30.

Les représentants de la presse et le public qui souhaitent assister à la séance sont priés de s'annoncer au secrétariat municipal d'ici au lundi 14 novembre 2022 à 11h30, à défaut de quoi l'entrée dans la salle ne sera pas garantie.